

## Procédure Saisie des Intentions d'orientation des 2<sup>nde</sup> → 1<sup>ère</sup> Du 19 janvier au 25 février 2026

- Allez sur [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr) avec vos codes Educonnect parents.  
**Attention : un seul responsable légal peut saisir les vœux d'orientation de l'enfant.** Et surtout bien sélectionner l'enfant en question, si plusieurs enfants dans des établissements différents. Puis sur l'onglet « Orientation » à gauche de votre écran.



### 2. Saisissez la ou les intentions d'orientation :

- Il doit y avoir au moins 1 intention.
- Vous pouvez saisir jusqu'à 10 intentions : 1<sup>re</sup> générale (et enseignements de spécialité), 1<sup>re</sup> technologique (et série), 1<sup>re</sup> préparant au BT métiers de la musique, et une demande d'accès à la voie professionnelle.
- Il faut choisir qu'une voie par intention. Seule la voie technologique peut être sélectionnée plusieurs fois.
- Le rang détermine l'ordre de préférence. Il est possible de modifier l'ordre grâce aux boutons.
- Les intentions peuvent être modifiées et/ou supprimées jusqu'à la fermeture du service le 25 février.
- Les intentions doivent être validées à la fin de la saisie et après d'éventuelles modifications afin qu'elles soient prises en compte.

#### A. Voie générale :

- Choisissez 4 enseignements de spécialité.
- Possibilité de choisir un enseignement de spécialité proposé dans un autre établissement.
- Validez (quand tout est respecté le bouton « valider » n'est plus grisé).

Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (\*)

1<sup>re</sup> générale  
 1<sup>re</sup> technologique  
 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »   
 Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

**Choix des enseignements de spécialité pour la 1<sup>re</sup> générale**

You trouverez des informations sur les enseignements de spécialité sur le site [Horizons 21](#)

Lien vers le site Horizons21 pour s'informer sur les enseignements de spécialité [Annuler](#) [Valider](#)

Choisir parmi

HIST-GÉO, GÉOPOLITIQUE & SC. POLITIQUES  
MATHÉMATIQUES  
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES  
PHYSIQUE-CHIMIE  
SC. ÉCONO. & SOCIALES  
SCIENCES INGENIER  
SCIENCES VIE & TERRE

**Arts**

ARTS DU CIRQUE  
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER)  
ALLEMAND  
ANGLAIS  
ANGLAIS MONDE CONTEMPORAIN

Veuillez choisir un enseignement de spécialité

Enseignement de spécialité hors établissement :

Veuillez choisir un enseignement de spécialité

[Annuler](#) [Valider](#)

## B. Voie technologique :

- Sélectionnez la série de 1<sup>re</sup> technologique souhaitée ( [i](#) vous redirige sur le site Onisep pour avoir plus d'information sur les différentes séries).
- **Validez** (quand tout est respecté le bouton « valider » n'est plus grisé).

Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (\*)

- 1<sup>re</sup> générale
- 1<sup>re</sup> technologique
- 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » [i](#)
- Autre parcours : un accès à la voie professionnelle
- 1<sup>re</sup> STAV [i](#)
- 1<sup>re</sup> STD2A [i](#)
- 1<sup>re</sup> STHR [i](#)
- 1<sup>re</sup> STI2D [i](#)
- 1<sup>re</sup> STL [i](#)
- 1<sup>re</sup> STMG [i](#)
- 1<sup>re</sup> ST2S [i](#)
- 1<sup>re</sup> ST2M [i](#)

En cliquant sur [i](#) l'accès à la page dédiée du site de l'Onisep permet de s'informer sur la série technologique envisagée

[Annuler](#) [Valider](#)

## C. Accès à la voie professionnelle :

- Saisissez **le métier ou la formation choisie**.
- Possibilité de **demander un stage passerelle** permettant à l'élève de faire un stage d'une semaine pour découvrir le métier ou la formation qu'il a choisi dans l'établissement souhaité.
- **Validez** (quand tout est respecté le bouton « valider » n'est plus grisé).

Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (\*)

- 1<sup>re</sup> générale
- 1<sup>re</sup> technologique
- 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » [i](#)
- Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Vous pouvez préciser le métier ou la formation qui intéresse votre enfant (150 caractères maximum) :

Stage passerelle

Un stage passerelle peut être demandé, si le paramétrage académique l'a autorisé.

[Annuler](#) [Valider](#)

## 3. Après la saisie de la ou les intentions d'orientation :

vous pourrez voir apparaître **un récapitulatif de vos demandes**. Vous **devez valider à nouveau l'ensemble des intentions saisies**.

Les données sont directement envoyées au lycée afin d'être traitées ultérieurement.

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

[+ Ajouter une intention](#)

[Annuler](#)

[Valider les intentions](#)

## 4. Accusez réception de l'avis : après le conseil de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre de votre enfant, vous aurez accès à l'avis. Il faudra alors **accuser réception** de celui-ci. **A savoir** : que pour cette étape, ce n'est pas forcément **le responsable légal qui a saisie qui peut accuser réception, l'autre responsable peut également**.

### Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Réponse en cas de proposition de stage passerelle : (\*)

- Accord  Refus

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (\*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

[Valider](#)

L'accusé de réception s'effectue en cochant la case puis en validant.